

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DU C.E.S.

REUNION DU 22 mai 2014

Présents : Mmes et MM. Cyril BOULLEAUX (Président), Isabelle BASSANT (Armeau), Nelly LEMAITRE (Les Bordes), Laëtitia VANDERCHRUCHE (Bussy-le-Repos), Sandrine TANGUY (Chaumot), Benoit GAMBIER (Dixmont), Sophie DUBOIS, Sylvie RENAUD (Etigny), Liliane LAVAUX, Bruno LEROY (Piffonds), Delphine VELARD (Rousson), Laure FARO (Saint-Julien-du-Sault), Catherine ROLLIN (Verlin), Nathalie FACCHIN (Villeneuve-sur-Yonne), délégués,

La réunion débute à 17 h 06.

M. Cyril Boulleaux présente ses excuses pour l'annulation de la réunion du mardi 20, pour raisons médicales. Il accueille les nouveaux délégués et fait procéder à un tour de table.

Election du bureau :

Mme Rollin, doyenne de l'assemblée, fait procéder à l'élection du président. Mme Vanderchruche, benjamine, est désignée comme assesseur.

M. Boulleaux est seul candidat au poste de président. Il est élu à l'unanimité et reprend la présidence de l'assemblée.

Au poste de vice-président, Mme Lemaître est élue au deuxième tour (8 voix contre 4 à Mme Tanguy). Au poste de secrétaire Mme Dubois est élue (11 voix et un vote nul) et au poste de secrétaire adjoint Mme Faro est élue à l'unanimité.

M. Benoît Gambier est désigné comme délégué du syndicat au conseil d'administration du collège, Mme Delphine Vélard comme suppléante.

Les délégués, à l'unanimité, autorisent le président à engager les dépenses du syndicat pour un montant inférieur à 15 000 €.

A l'unanimité, ils fixent l'indemnité du président au taux de 1,5 % de l'indice 1015 de la fonction publique.

Les délégués, à l'unanimité, décident d'accorder au receveur syndical, Mme Bourgeois, l'indemnité de conseil et de budget au taux de 100 %.

Comptes administratif et de gestion 2013, budget 2014 :

Le président commente le compte administratif 2013, conforme au compte de gestion. Mme Lemaître, vice-présidente, fait procéder au vote. Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Le débat d'orientation budgétaire porte sur les points suivants : maintien des lignes de recettes et dépenses du budget, participation au foyer socio-éducatif et au collège, finalisation du terrain de sports en partenariat avec le conseil général, participation après concertation avec le collège pour de nouveaux besoins.

M. Boulleaux présente le budget 2014. L'opération de réfection des terrains de sports est achevée. D'autres projets d'amélioration du collège pourront être soutenus : remise aux normes du CDI notamment.

Il est noté la baisse du montant de l'assurance transport, le fait que les cartes soient payantes ayant entraîné une baisse des effectifs. M. Boulleaux rappelle qu'il est contre le transport payant.

Les délégués à l'unanimité, adoptent le budget 2014.

Ils autorisent le président à signer la convention des syndicats intercommunaux : suite à la dissolution du syndicat du Saltusien, les frais de fonctionnement des différents syndicats sont désormais partagés en 5.

Questions diverses

M. Boulleaux invite à communiquer au syndicat les problèmes liés aux transports scolaires.
Mme Tanguy signale la vitesse excessive du car desservant Sens.

La réunion se termine à 18 h 05.

